

Namibie et, depuis le 15 septembre, c'est aussi le cas de l'Alliance démocratique de Turnhalle. Dans ces conditions, nous ne pouvons tout simplement pas accepter qu'une nouvelle consultation ait lieu, sous quelque forme que ce soit.

Monsieur le Président, nous sommes une fois de plus aux prises avec une grave situation. Notre organisation est présentement en mesure d'amener, par des moyens pacifiques, une nouvelle nation à l'indépendance.

Nous devons demander instamment à ceux qui veulent se mettre en travers d'une aussi noble entreprise de reconsidérer leur décision. Le gouvernement sud-africain doit se rendre compte qu'il ne peut impunément aller à l'encontre de la volonté internationale, d'autant qu'il a lui-même participé de près aux longues négociations qui ont abouti au règlement proposé. Le nouveau gouvernement de l'Afrique du Sud, qui est censé être formé à la fin du mois, se tromperait lourdement s'il présumait que ses actions à l'endroit de la Namibie n'entraîneront pas de conséquences fâcheuses. Aux dirigeants namibiens, auxquels on veut faire croire qu'ils peuvent régler leurs problèmes par le biais d'une méthode électorale truquée, je ne puis dire qu'une chose: pensez à l'avenir de votre pays. La route que vous empruntez ne peut mener qu'à une impasse. Ne commettez pas d'erreurs: le gouvernement factice que vous formerez à la suite des élections tout aussi factices qu'envisage actuellement l'Administrateur général ne recevra jamais la reconnaissance internationale. Au lieu d'opter pour les avantages d'une association libre et étroite avec le reste du monde, vous ne ferez que multiplier les bains de sang et favoriser à long terme la destruction de tout ce qui vous tient à coeur. Il n'est pas trop tard et j'espère sincèrement que tous les intéressés reviendront sur leur décision.

#### Afrique du Sud

Les signes du danger sont bien visibles. En imposant un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud en novembre 1977, le Conseil de Sécurité invoquait pour la première fois les dispositions du chapitre VII de la Charte des Nations Unies contre un Etat membre,